



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Vosges

Commune : Neufchâteau

Autres communes :

R500

Appellation : Maison

Monument(s)

Appellation : Maison

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 19/01/2000

Étendue de la protection : les façades et les toitures, la porte et la cave voûtée du XVI^e siècle (cad. AB 150) : inscription par arrêté du 19 janvier 2000

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.